

Compte rendu du Conseil de développement En date du 7 septembre 2015

M. Moreau, Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance. Il remercie tous les acteurs présents à cette réunion qui se tient à la salle de La Chapelle de LA CHÂTRE.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 21 membres

| | | T | | | | |
|----------|-------------------|-------------|---------------|---|--|--|
| 1 | Monsieur | Jacques | AUBOURG | URGC | | |
| 2 | Monsieur | Laurent | BLONSARD | Principal du Collège Louis Pergaud | | |
| 3 | Monsieur | Laurent | BOURIAUD | Union des Entreprises de l'Indre (U.D.E.I) | | |
| 4 Madame | | Jacqueline | CHAUMETTE | Fédération Départementale des Familles Rurales de l'Indre | | |
| | Wiadaille | Jacqueille | CHAOMETTE | représentée par Mme Ria PETERS, suppléante | | |
| 5 | 5 Madame Nathalie | | COSTENOBLE | Sous-Préfecture de LA CHATRE représentée par M. Jean-Claude | | |
| | Widdelife | Nathane | COSTENODEE | CUVILLIER, suppléant | | |
| 6 | Monsieur | Michel | de DIEU OKALA | Proviseur du Lycée George Sand | | |
| 7 | Monsieur | Jean-Michel | DEGAY | Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre | | |
| 8 | Monsieur | Arnaud | DENORMANDIE | Initiative Indre | | |
| 9 | Monsieur | Alain | GLAUMOT | Office de Tourisme de La Châtre | | |
| 10 | Monsieur | Gérard | GUILLAUME | Historien local | | |
| 11 | Monsieur | Jacques | LUCBERT | Association Indre Nature | | |
| 12 | Monsieur | René | MARANDON | Société Pomologique du Berry | | |
| 13 | Monsieur | Jean-Claude | MOREAU | Association pour le Développement Agricole et Rural (ADAR-CIVAM | | |
| 14 | Monsieur | Christian | NIEL | Parc des Parelles | | |
| 15 | Monsieur | Yves | NONNET | Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre | | |
| 16 | Madame | Sylvie | PETOLON | CODAR Boischaut Sud représenté par M. MAILLIEN, suppléant | | |
| 17 | Madame | Annie | ROCHOUX | Chambre d'Agriculture de l'Indre | | |
| 18 | Monsieur | Michel | SUCHET | Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre | | |
| 19 | Madame | Jacqueline | TEINTURIER | Adjointe à Montgivray, élue du Pays référente du Conseil de Dvpt | | |
| 20 | Monsieur | Marc | TOUCHET | District de l'Indre de Football | | |
| | | | | Direction Départementale des Territoires de l'Indre représentée par | | |
| 21 | Monsieur | Laurent | WENDLING | M. Thomas DEMOLY, Chef du Service Politique Agricole, dvpt rural | | |
| | | | | et M. Xavier ORY, adjoint | | |

Étaient excusés : 3 membres

| 1 | Monsieur | Dominique | DELAUME | Hôpital de La Châtre | |
|---|------------------------|---|---------|---|--|
| 2 | Madame | Madame Marianne PUECH Principale du Collège Vincent Rotinat | | Principale du Collège Vincent Rotinat | |
| 3 | Monsieur Franck ROVINA | | ROVINA | Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre | |

<u>Étaient absents</u> : 2 membres

| 1 | Monsieur | Jean | ELION | Fédération de Pêche de l'Indre |
|---|---|------|---|--------------------------------|
| 2 | MonsieurFranckMOULINFédération Départementale des CUMA de l'Indre | | Fédération Départementale des CUMA de l'Indre | |

Intervenant convié au Conseil de développement

Était présent : 1 personne

| 1 | Monsieur | Lucas | HENNER | Animateur Développement Agricole et Rural à l'ADAR-CIVAM |
|---|----------|-------|--------|--|
|---|----------|-------|--------|--|

Le Président passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Points d'actualités :
 - o Coordination des Conseils de développement : hypothèse de formalisation
 - o Evaluation de l'implication de nos représentations et de la «démocratie participative»
 - o Réponse du Conseil Régional à propos de questions concernant le gymnase de La Châtre
 - Actualité de la Candidature LEADER portée par le Pays
- 2) MAEC sur le territoire et lien avec la TVB du Pays (Lucas Henner, animateur Développement Agricole et Rural à l'ADAR-CIVAM)
- 3) Divers

Le Président propose de faire un tour de table afin que chacun puisse se présenter.

1) Points d'actualités :

Coordination des Conseils de développement : hypothèse de formalisation

Le Président évoque l'importance des relations qui se sont tissées au fil des années entre les Conseils de développement de l'Indre. Tous les Pays participent à ces réunions d'échanges et d'informations - Brenne, Châteauroux, Issoudun, La Châtre et Valençay – à l'exception d'Argenton.

Ces contacts réguliers permettent de mieux coordonner les travaux de nos Conseils de développement et d'enrichir nos débats.

La dernière réunion des Conseils de développement de l'Indre s'est tenue le 31 août 2015 en présence de M. Louis PINTON, Sénateur et Président du Conseil départemental, où il a été question du rôle joué par les Conseils de développement dans la politique d'aménagement du territoire et de leur légitimité réaffirmée par la loi relative à la réforme territoriale.

Il indique que la mise en réseau des Conseils de développement en France se fait au sein de la CNCD « Coordination Nationale des Conseil de Développement ».

L'adhésion à la CNCD coûterait 100 € par an au Pays. Cela permettrait notamment de favoriser le partage d'expériences, de faire venir des conférenciers, de faire remonter des préoccupations locales et de bénéficier en retour des informations du réseau national.

Après en avoir discuté, le Conseil de développement se prononce en faveur d'une adhésion à la CNCD en 2016 afin de bénéficier du réseau national, tout en restant prudent sur la plus-value éventuelle qui serait apportée pour notre territoire.

Evaluation de l'implication de nos représentations et de la «démocratie participative»

Le Président souhaiterait faire un point sur les délégations des membres du Conseil de développement relatives aux différents programmes menés sur le Pays.

A ce titre, M. SUCHET indique qu'il n'a pas été invité aux réunions TVB. M. LE ROUX répond qu'il n'était pas désigné comme « référent TVB », ce qui explique qu'il n'ait pas été invité.

Pour éviter tout malentendu, le Président propose d'aborder cette question à la prochaine réunion en reprenant la liste des membres désignés pour chacun des programmes.

Réponse du Conseil Régional à propos de questions concernant le gymnase de La Châtre

Suite au débat sur le projet « gymnase du lycée George Sand » en Conseil de développement du 29/09/2014, le Président rappelle qu'une lettre avait été adressée à **Mme REBOUT, Vice Présidente en charge des lycées**.

Mme REBOUT a tenu à nous apporter quelques éléments de réponse par lettre du 19 mars 2015.

Les raisons de l'émergence du projet « gymnase »

- Saturation des installations couvertes existantes
- Nombre insuffisant de terrains pour le bon apprentissage des lycéens

Description des équipements du gymnase

- Dimension du gymnase : largeur 24m x longueur 49,20m x hauteur 9m
- Implantation en largeur de 3 terrains de basket et de 9 terrains de badminton
- Salle aux normes de la fédération de badminton pour l'accueil de compétitions de niveau régional, gradins d'une capacité de 250 personnes
- Le gymnase disposera d'une performance énergétique supérieure de 10% à la réglementation thermique RT 2012 en vigueur
- Le gymnase sera implanté sur le site du lycée George Sand avec la création d'un accès indépendant depuis l'espace public

Eléments de réponse sur les points débattus en Conseil de développement

- Mise à disposition du gymnase au bénéfice des associations en dehors des périodes scolaires (entrainements du lundi au vendredi de 18h à 22h, matchs les samedis de 14h à 22h et les dimanches de 13h à 19h)
- Sol souple préconisé par la fédération de badminton
- Exploitation, gestion, planning d'utilisation du gymnase et conventions avec collectivités et associations seront gérés par le lycée avec l'appui de la région
- Système de chauffage gaz retenu permettra le cas échéant le raccordement à un réseau de chaleur alimenté par une chaudière bois

En conclusion, elle précise que la région Centre-Val de Loire finance seule ce projet de **3 175 000 € TTC** avec une subvention de 300 000 € de la fédération de badminton et la cession à l'euro symbolique d'une parcelle du parc des sports de la ville de La Châtre.

M. TOUCHET tient à préciser que la ville de LA CHATRE prendra également en charge l'accessibilité du gymnase depuis la voie publique pour les personnes à mobilité réduite pour un montant de **100 000 €**.

Actualité de la Candidature LEADER portée par le Pays

En synthèse:

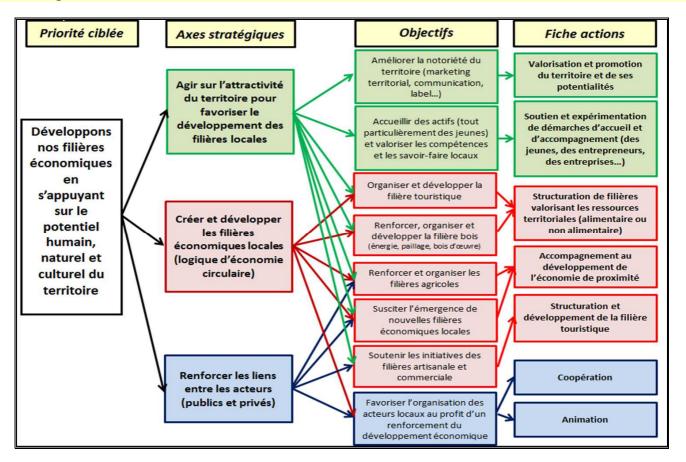
- ☐ Candidature LEADER déposée le 15 avril 2015
- ☐ Audition du Pays par le comité régional de sélection le 1^{er} juillet 2015
- Lettre du Président de la région du 7 juillet indiquant que la candidature LEADER du Pays était retenue pour 900 000 €, mais qu'il faudrait <u>apporter des compléments</u>
- Lettre du DGS de la région du 24 juillet précisant les **points du dossier à retravailler** pour un dépôt de notre dossier à la région avant le 15 octobre 2015
- ☐ Observation de la région :
 - Programme d'actions trop large qui risque d'entraîner une dispersion des crédits
- Demande de la région :
 - Adapter la Stratégie sur la base d'une enveloppe de 900 000 €
 - Et concentrer le Plan de développement autour d'une priorité ciblée

Les points essentiels de la Candidature LEADER du Pays :

Priorité ciblée :

Développons nos filières économiques en s'appuyant sur le potentiel humain, naturel et culturel du territoire

Stratégie LEADER:



Plan de développement LEADER

| Fiches actions | Total maquette | Taux Leader | total Leader |
|--|----------------|-------------|--------------|
| Fiche Action N 1 : Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités | 255 000 € | 80% | 204 000 € |
| Fiche Action N°2 : Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement (des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs) | 235 000 € | 80% | 188 000 € |
| Fiche Action N°3 : Structuration de filières valorisant les ressources territoriales (alimentaire ou non alimentaire) au regard des enjeux de transition écologique et énergétique | 270 000 € | 80% | 216 000 € |
| Fi che Action N 4 : Accompagnement au développement de l'économie de proximité | 210 000 € | 80% | 168 000 € |
| Fiche Action N 5 : Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature- culture » | 300 000 € | 80% | 240 000 € |
| Fiche action coopération | 240 000 € | 80% | 192 000 € |
| Fi che I ngéni eri e | 431 000 € | 80% | 344 800 € |
| TOTAI | 1 941 000 € | | 1 552 800 € |

Fiche Action n°1: Valorisation et promotion du territoire et de ses potentialités

- Favoriser la prise de conscience par les habitants des potentiels locaux et la valorisation de l'existant (ressources naturelles, patrimoniales, culturelles, économiques ...)
- Promouvoir le territoire (attractivité économique et résidentielle, destination touristique)

Fiche Action n°2 : Soutien et expérimentation de démarches d'accueil et d'accompagnement (des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs...)

- Développer l'accueil des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs
- Favoriser l'accessibilité des jeunes, des entrepreneurs, des entreprises, des télétravailleurs aux dispositifs et aux outils d'accompagnement et de formation
- Développer l'accompagnement des initiatives locales en coordonnant les acteurs et les dispositifs

Fiche Action n°3 : Structuration de filières valorisant les ressources territoriales (alimentaire ou non alimentaire) au regard des enjeux de transition écologique et énergétique

- Favoriser la création et le développement de nouvelles activités s'engageant dans une logique de transition écologique et énergétique
- Renforcer les relations économiques inter filières
- Développer l'accès des productions locales aux marchés

Fiche Action n° 4 : Accompagnement au développement de l'économie de proximité

- Maintenir les services artisanaux et commerciaux sur le territoire
- Développer le maillage et l'accessibilité aux services artisanaux et commerciaux
- Créer les conditions pour retisser des logiques « production transformation commercialisation » sur le territoire du Pays de La Châtre en Berry

Fiche Action n°5 : Structuration et développement d'une filière touristique originale fondée sur le lien « nature-culture »

- Développer un tourisme « nature-culture » valorisant les ressources du territoire dans un esprit de développement durable
- Créer une gouvernance touristique à l'échelle du Pays
- Structurer et commercialiser l'offre et améliorer la qualité de l'accueil

| Conse | il de développement : |
|-------|---|
| | Priorité ciblée jugée suffisamment précise |
| | Stratégie LEADER à simplifier en regroupant au sein d'une seule action les fiches N°3 (filières) et |
| | N°4 (économie de proximité) |
| | Plan de développement à resserrer autour de 6 actions |
| | Maquette financière à adapter à la dotation de 900 000 € en conservant la répartition des crédits |
| | définie par les acteurs locaux lors des ateliers LEADER |
| | Si la région demande d'affirmer nos priorités, propositions du Conseil de développement : |
| | |

Afin de retravailler la Candidature LEADER du Pays, le Président souhaite à présent recueillir l'avis du

- Privilégier les actions mentionnant des projets qui sont « prêts à démarrer »
- Privilégier les actions dont les projets ne seraient pas éligibles à d'autres financements publics
- Préserver l'action N°1 qui est transversale à l'ensemble du projet LEADER du territoire

2) MAEC sur le territoire et lien avec la TVB du Pays (Lucas Henner, animateur Développement Agricole et Rural à l'ADAR-CIVAM)

M. HENNER remercie le Conseil de développement pour son invitation, puis il passe à la présentation du **dispositif MAEC** sur le territoire et son imbrication avec la **Trame Verte et Bleue** du Pays.

Définitions et présentation du contexte

La Trame Verte et Bleue

- Instrument d'aménagement du territoire visant à la conservation de la Biodiversité
- Déclinaison locale du Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE)
- Identification de « réservoirs » et de « corridors » de biodiversité

Enjeux -> Programme Opérationnel

Finalité =

« Préserver la biodiversité et participer au développement économique du territoire : importance du lien élevage-bocage »

Comité de pilotage TVB du Pays de La Châtre en Berry

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques

Présentation:

- Dispositif de la Politique Agricole Commune (PAC)
- Aides optionnelles -> rémunèrent un manque à gagner ou une pratique vertueuse
- Attribuées par la région Centre-Val de Loire, qui assure la gestion du FEADER ...
 - ... sur des territoires présentant des enjeux avérés sur l'eau et/ou la biodiversité

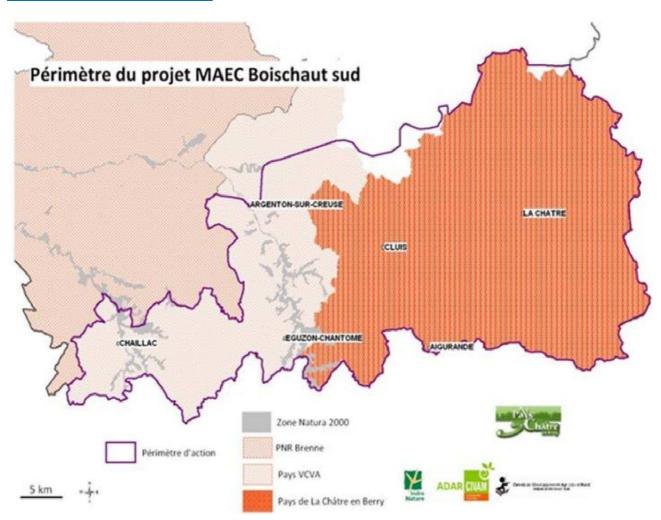
Historique en Boischaut Sud:

- 2006-2010 : Diagnostics biodiversité réalisés par Indre Nature
- 2008 : Restitution en collectif avec le CIVAM de Chassignolles -> démarrage des « Carrefours de la Biodiversité »
- Juin 2009 : Mise en place d'un comité de pilotage présidé par le Sous-Préfet de La Châtre, dont l'objectif est le maintien de l'agriculture, la préservation des paysages et de la biodiversité

Partenariat engagé:

- **Opérateur** : Pays de La Châtre en Berry
- Animation territoriale et coordination technique : ADAR CIVAM
- Animation technique : Chambre d'Agriculture de l'Indre et Indre Nature
- Partenaires : Pays Val de Creuse-Val d'Anglin, CODAR, DDT de l'Indre
- Présidence du Comité de Pilotage : Sous-Préfecture de La Châtre

Territoire ouvert aux MAEC

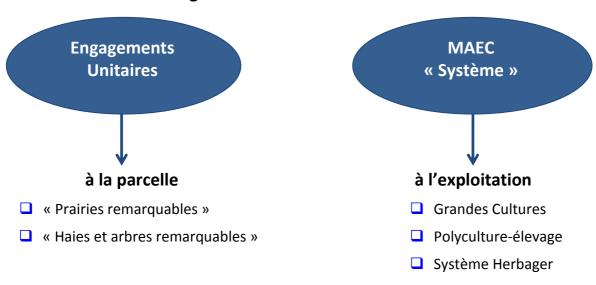


Bilan quantitatif des MAET Prairies humides 2011-2014

| Année | Nombre d'exploitations | Surface contractualisée en ha | Rémunération en €/ha/an | Budget total alloué |
|--------------|---------------------------|-------------------------------------|----------------------------|------------------------|
| 2011 | 53 | 374 | 261 | 499 998 € |
| 2012 | 29 | 50 | | 46 500 € |
| 2013 | 11 | 264 | 165 | 232 500 € |
| 2014 | 8 | 72 | | 63 618 € |
| TOTAL | 101 | 760 | | 842 616 € |

PAC 2015-2020 : de nouvelles MAEC

- Des cahiers des charges nationaux ...

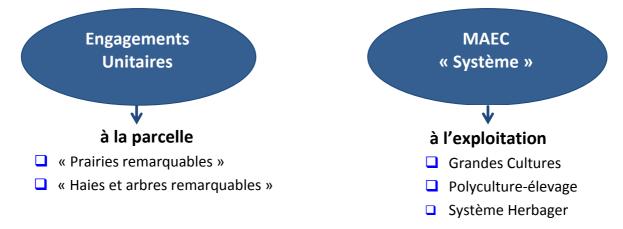


- ... à adapter aux enjeux du territoire

MAEC et TVB

Une imbrication induite par les cahiers des charges MAEC

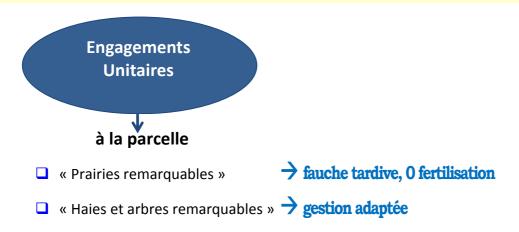
MAEC 2015-2020



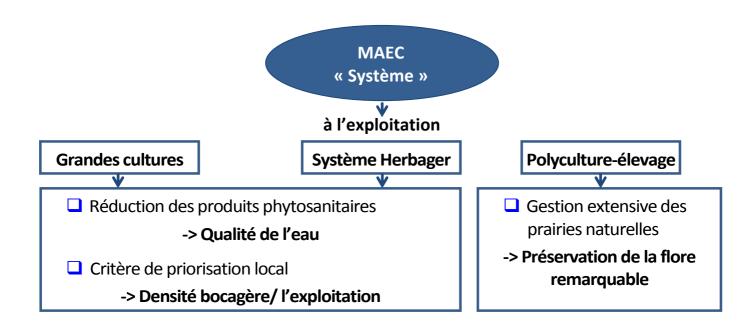
Rappel: Sous-trames de la TVB

- Milieux Boisés
- Milieux prairiaux et bocage
- Milieux humides
- Cours d'eau

MAEC 2015-2020



→ Maintien de la biodiversité, gestion adaptée des milieux



Prise en compte de la TVB dans l'animation MAEC 2015 :

Gestion de l'enveloppe

| MAEC Système | Grandes Cultures | Polyculture- élevage | Système Herbager | TOTAL |
|---|---------------------|-------------------------|---------------------|-------|
| Objectif de contractualisation 2015 (COPIL MAEC Boischaut Sud) | 2 | 15 | 10 | 27 |
| Bilan <u>provisoire</u> : contrats permis par l'enveloppe allouée | 1 | 13 | 6 | 20 |

→ Enveloppe Boischaut Sud en 2015 (valeur provisoire) : 970 000 € pour 5 ans de contrats

Priorisation par zonage selon:

- le risque de disparition de l'élevage
- la densité bocagère

Légende

Densité du bocage

Très faible
Fort

First fort
Risque disparition elevage
Nul
Fort
Fort

Indre

Cher

Cresse

0 7.5 15 km

 Enjeu: développer des outils pour utiliser au mieux les zonages Trame Verte et Bleue dans la mise en œuvre du dispositif MAEC

MAEC et TVB : des synergies à co-construire et développer

Rappel: Programme d'actions de la TVB



Communiquer:

- Information / sensibilisation aux enjeux Biodiversité
- Communication vers le public à développer
- → Reconnaissance de l'éleveur garant de la préservation de la Biodiversité, tourisme vert ...

Connaître et former :

- Formation et échanges sur les pratiques
- Recueil de références de terrain
- → Élaboration collective et diffusion des bonnes pratiques

Entretenir, aménager et valoriser :

- Prairies naturelles : de la parcelle au paysage
- Entretien des haies bocagères : lien à la filière Bois déchiqueté local
- Polyculture-élevage : de l'autonomie des exploitations à la valorisation locale
- → Préserver et valoriser, de l'exploitation agricole au territoire

Débat

M. DEMOLY informe le Conseil de Développement que l'enveloppe MAEC 2015 de 970 000 € obtenue par le territoire du Boischaut sud, pourrait être revue à la hausse lors du prochain « Comité régional des financeurs » qui se tiendra fin septembre pour les raisons suivantes :

- Le territoire du Boischaut sud a été désigné « territoire pilote » en 2014 pour tester les cahiers des charges des MAEC;
- Et le territoire a opéré des choix dans les dossiers MAEC programmés en 2015 sur la base d'une grille de critères « précise et détaillée » permettant une véritable priorisation.

Réactions du Conseil de développement :

- Les cahiers des charges des MAEC sont très contraignants pour les agriculteurs du Boischaut sud
- Faible impact des MAEC sur le territoire : à peine une vingtaine de dossiers en 2015
- Toutefois les exploitations bénéficiant des MAEC vont devenir des « référents » en termes de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité
- Les aides de type « MAEC » sont indispensables pour sauvegarder nos paysages : il est logique que l'agriculteur soit aidé pour préserver notre patrimoine naturel dont le coût est très important
- Regret exprimé que les « jeunes arbres » soient systématiquement broyés à l'épareuse
- Compte tenu du contexte économique actuellement très difficile, une crainte s'est exprimée :
 « une disparition de l'élevage dans nos territoires ruraux »

3) Divers

Prochain Conseil de développement

La date de la prochaine réunion sera fixée suivant la disponibilité des intervenants.

Les thèmes suivants seront abordés dans les prochaines réunions :

- Projet « Indre à Vélo »
- Démarche SCoT
- M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU

Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry